

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements
du Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE
06000 NICE
Tél: 04-97-11-81-53
Fax: 04-97-11-81-51
Mel: s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724
Périodique inscrit à la commission
paritaire du 3.10.2005 sous le
n°0910S05550
ISSN: 11529954
Direction de la publication: A. Ipert
Prix au n° 1 euro
Abonnement annuel 3 euros
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 7 au NICE-SNES n° 194 décembre
2006
S3 aux S1+CA
Nice, le 6 février 2007

SOMMAIRE

- p.1/1 Préparation du Congrès académique ...
- p.2/2 Proposition de déroulement
- p.3/2 Thèmes de réflexion des commissions
- p.4/2 Accès au congrès
- p. 3 Annexe 1 : Convocation
- p. 4 Annexe 2 : Fiche d'inscription individuelle
- p. 5 Annexe 3 : Fiche de délégation

INFOS AUX S1 N°6

PRÉPARATION DU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES

FALICON, 15 ET 16 MARS 2007

**Le congrès académique
du SNES aura lieu
au CMCAS
Institution du Rayet
à Falicon
les jeudi 15 et vendredi 16
mars 2007,**

Une contribution par établissement !

Il est essentiel qu'aucun établissement ne se tienne à l'écart de la réflexion autour des thèmes du Congrès.

D'ici le 14 mars, chaque S1 doit se réunir pour participer à la réflexion commune : pour cela, n'hésitez pas à utiliser l'heure mensuelle d'information syndicale et à solliciter la participation des militants du S3 ou des S2. N'hésitez pas à nous faire parvenir des contributions, des amendements aux différents pré-rapports.

Les documents préparatoires au Congrès sont publiés dans le supplément à l'U.S. n°646 du 15 janvier 2007, et sont disponibles en ligne sur www.snes.edu

Qui participe au congrès ?

Le Congrès académique est constitué :

- par les délégués mandatés des S1 (section d'établissement) de l'Académie, à raison de 1 délégué par tranche de 30 syndiqués (tranche complète ou incomplète),
- par les membres élus de la Commission Administrative académique,
- par les membres élus des Bureaux départementaux (S2), dans la limite de 7 membres, fixés proportionnellement aux tendances.

La participation au congrès est un droit.

Vous trouverez en annexe les documents pratiques nécessaires pour le congrès: convocation, fiche individuelle d'inscription, fiche de délégation.

PROPOSITION DE DEROULEMENT DU CONGRÈS ACADÉMIQUE

Jeudi 15 mars

- 8h30 Accueil des délégués
- 9h15 Adoption de l'ordre du jour
Résultats des votes
Compléments au rapport d'activité et débat
- 11h15 Présentation du texte introductif
- 12h15 Repas
- 13h00 Réunion de la commission femme et de la commission droits et libertés
- 14h00 Travaux en commission sur les 3 thèmes
- 19h00 Repas
- 20h00 Heure limite de dépôt des amendements et des inscriptions dans les débats
- 20h30 Réunions des courants de pensée.

Vendredi 16 mars

- 8h30 Débat et vote du texte introductif
- 9h30 Rapport du thème III et les modifications statutaires
- 11h30 Débat et vote du texte Droits et libertés
- 12h00 Rapport du thème I
- 12h30 Repas
- 13h30 Rapport du thème I (suite)
- 15h00 Débat et vote du texte Femmes
- 15h30 Rapport du thème II
- 17h30 Élection de la délégation au congrès national

THEMES DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS

Texte introductif : Le contexte dans lequel s'inscrit le Congrès

THÈME I – Un second degré ambitieux pour l'accès de tous aux savoirs et aux qualifications

1. Diplômes, qualifications, formation tout au long de la vie.
 2. Au collège et au lycée, développer les conditions de la réussite pour tous.
 3. Éducation prioritaire : les mesures nécessaires pour lutter résolument contre les inégalités.
 4. Objectifs et moyens : qui décide ?
- Encadré particulier sur la laïcité

THÈME II- Des personnels respectés dans leurs métiers, leurs qualifications et leurs droits

1. Les métiers de l'éducation se transforment
2. Développer des perspectives de carrières pour tous.
3. Débuter dans le métier.
4. Protection sociale et droits sociaux pour les actifs et les retraités.

THÈME III - Quel syndicalisme pour aller de l'avant ?

1. Syndicalisme : quelles perspectives ?
2. Renforcer la syndicalisation au SNES
3. Le SNES pour une nouvelle dynamique syndicale internationale

Pour chaque commission du Congrès académique, le dépôt des textes et contributions se fera en fin de commission.

ACCES AU CONGRÈS ACADÉMIQUE

Par la sortie NICE-NORD : prendre la direction Gairaut-Falicon-Aspremont, suivre l'itinéraire Falicon. Après l'aire St Michel faire environ 2km et prendre à gauche la route du Mont Chauve. Sur celle-ci, après le garage du Mont Chauve sur la droite, la route se rétrécit : continuer la route et prendre le 1^{er} chemin à gauche. Aller tout au bout du chemin

Par la sortie NICE-EST : prendre la direction St André/Tourrette Levens; après St André faire environ 3km et prendre la 1^{ère} route à gauche (face à une grande clairière), direction Falicon. A Falicon, ne pas aller au village mais prendre à droite direction Nice, puis faire environ 2 km et prendre la route du Mont Chauve. Sur celle-ci, après le garage du Mont Chauve sur la droite, la route se rétrécit : continuer la route et prendre le 1^{er} chemin à gauche. Aller tout au bout du chemin.

CONVOCAATION

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) d'assister à la réunion statutaire du Congrès académique du SNES, dont tu es membre au titre de:

- membre de la Commission administrative
- délégué du Bureau départemental 06
- délégué du Bureau départemental 83
- délégué de Section d'établissement

Le Congrès aura lieu les jeudi 15 (à partir de 8h30) et vendredi 16 mars (jusqu'à 18 h 30), à Falicon, en présence d'un responsable national.

Proposition d'ordre du jour:

15 mars

- 8 h 30 Accueil des délégués
- 9 h 15 Adoption de l'ordre du jour
Résultats des votes
Compléments au rapport d'activité et débat
- 11 h 15 Présentation du texte introductif
- 12 h 15 Repas
- 13 h 00 Réunion de la commission femme et de la commission droits et libertés
- 14 h 00 Travaux en commission sur les 3 thèmes
- 19 h Repas
- 20 h 30 Réunions des courants de pensée.

16 mars

- 8 h 30 Débat et vote du texte introductif
- 9 h 30 Rapport du thème III et les modifications statutaires
- 11 h 30 Débat et vote du texte Droits et libertés
- 12 h 00 Rapport du thème I
- 12 h 30 Repas
- 13 h 30 Rapport du thème I (suite)
- 15 h 00 Débat et vote du texte Femmes
- 15 h 30 Rapport du thème II
- 17 h 30 Election de la délégation au congrès national

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement, le secrétaire général: Richard GHIS

Découper suivant le pointillé et joindre cette convocation remplie à la demande d'autorisation d'absence que tu adresseras par la voie hiérarchique au Recteur, sans délai, si nécessaire pour le jeudi 15 et /ou le vendredi 16 mars. Voici un modèle éventuel de demande d'autorisation d'absence: "J'ai l'honneur de solliciter un congé le ..., afin d'assister aux travaux du Congrès de mon syndicat, qui aura lieu à Falicon

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU CONGRES

Chaque participant au Congrès doit impérativement compléter, avec précision, une fiche d'inscription (faire des copies si nécessaire) et la retourner au SNES (264, bd de la Madeleine 06000 NICE) pour le **13 mars 2007**, dernier délai.

Si nous n'avez pas le temps d'envoyer cette fiche, téléphonez-nous les renseignements (04.97.11.81.53) ou faxez-les (04.97.11.81.51).

Les fiches d'organisation nous sont **indispensables** pour prévoir les repas et les hébergements, et pour adresser au Recteur la liste des participants ayant demandé une autorisation d'absence.

Nom et prénom:

Adresse et n° de tél.:

Etablissement:

Je viens au Congrès en tant que:

- délégué de S1 *
- membre de la CA *
- désigné par le Bureau départemental 06 *
- désigné par le Bureau départemental 83 *
- participant à titre individuel

* : les frais de déplacement seront remboursés.

Repas: je m'inscris pour le repas de jeudi 15 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de jeudi 15 soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de vendredi 16 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

Hébergement: je demande l'hébergement pour la nuit du 15 au 16 oui non

Note importante concernant les repas et hébergements: ces prestations étant fournies par le CMCAS de Falicon, les congressistes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent impérativement retourner la présente fiche au S3 pour le 13 mars. Cela facilitera l'organisation et donc le bon déroulement du congrès.

Demande d'autorisation d'absence déposée:

- pour le 15 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
- pour le 16 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

Une fiche par congressiste, SVP!

